

Magazine trimestriel d'informations municipales



Dossier •

## Le tri des biodéchets, l'affaire de tous !

### Actualités

Nouveau parc  
écologique

### La Rencontre

Guillaume et le bien-être  
des tout petits

### Actualités

Nouvelle station  
de recharge



## • 5 Actualités •

Réunion publique : cadre de vie à Ablon, les enjeux de demain

## 6-7 La pleine page •



## • 8 La rencontre •

**Animer le Monde des Tout-Petits : le parcours de Guillaume**



## • 10 Le zoom •

**La Petite enfance**

## 12-28 Actualités •

- P.12 | Le 9 juin, les élections européennes 2024 : pensez à vous inscrire !
- P.13 | Une nouvelle station de recharge électrique en ville
- P.14 | ADP : conférence sur l'aide à l'insonorisation des logements
- P.15 | Émergence d'un Parc écologique sur Ablon-sur-Seine
- P.16 | Découvrez le nouveau visage de Niagara Institut
- P.17 | Conseil Municipal des Enfants : un début d'année riche en émotions
- P.24 | Le coin de la Médiathèque
- P.26 | Focus travaux
- P.28 | L'œil de la Ville



## 18-23 Dossier •

**Le tri des biodéchets, l'affaire de tous !**

## 36-37 Démocratie locale •

- P.36 | L'actualité de la MGP et du territoire
- P.36 | Expression des élus
- P.37 | Le Conseil municipal

## 38-39 Infos pratiques •

## L'Ablonais

Magazine d'informations municipales

Mars, Avril, Mai • n°53

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33  
16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine  
[www.ablon-sur-seine.fr](http://www.ablon-sur-seine.fr)

Directeur de publication : Éric Grillon

Conception, réalisation : P. Douwes / C. Durand / E. Pasquale  
Rédaction : A. De Oliveira / Services de la Ville

Photographie : Services de la Ville

Iconographie : Service communication, Freepik, AdobeStock.

Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil

Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66



### La rédaction à votre écoute

Habitants, associations, commerçants, faites nous part de votre histoire ou d'un événement à communiquer dans le journal de la ville, envoyez un courriel à [communication@ville-ablonsurSeine.fr](mailto:communication@ville-ablonsurSeine.fr)

Retrouvez l'actu en ligne

[www.ablon-sur-seine.fr](http://www.ablon-sur-seine.fr)



La ville est labélisée Villes et Villages Fleuris "1 fleur"



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE SDRIF-E DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE

# DITES NON AU PORT ET AU PONT !

Chers Ablonais,

La Municipalité se met en action pour s'opposer au projet de pont et au projet de port prévus sur Vigneux-sur-Seine. La Région Île-de-France a lancé la révision de son Schéma Directeur Environnemental « SDRIF-e », document d'urbanisme qui détermine l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent d'ici à 2040.

Il vise à encadrer la croissance urbaine et la protection des zones naturelles, et détermine également la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements. Ce projet fait notamment figurer sur les rives de Vigneux-sur-Seine un « secteur d'urbanisation préférentiel » et propose de « maintenir ou reformer le potentiel multimodal du site ». Ce document ouvre aussi l'hypothèse d'un franchissement de Seine pour alimenter en poids-lourds le port industriel !

“„

**En clair, le projet de SDRIF-e permettrait l'installation sur les rives de Seine en face d'Ablon d'un port industriel de grande envergure dont les nuisances seraient subies par tous les Ablonais.**

#### **CE PROJET EST DEVASTATEUR POUR L'ENVIRONNEMENT :**

- destruction, déforestation et artificialisation de plus de 50 ha de zones humides et de terres agricoles ;
- remblaiement de la zone industrielle projetée sur la zone d'expansion de la Seine en cas de crue. On notera à ce propos que le remblaiement déjà exécuté dans les années 90-2000 n'a à notre connaissance pas été compensé, mettant ainsi à risque les populations d'Ablon-sur-Seine ;
- destruction d'un des derniers paysages naturels des rives de Seine, construction d'installations industrielles annoncées entre 25 et 30 m au-dessus du niveau du fleuve (= 10 étages) face à nos bords de Seine ;
- effondrement de la biodiversité qui existe aujourd'hui (essences végétales et espèces d'oiseaux protégées dont une dizaine présentent des enjeux de conservation forts).

Pour les Ablonaises et les Ablonais, ces deux projets, intimement liés, sont sources de détérioration de leur cadre de vie, bruit résultant des manutentions sur le port, notamment pour les matériaux de construction, bruit des péniches manoeuvrant sur la Seine à quelques dizaines de mètres des habitations pour entrer et sortir du port, pollution de l'air par les machines, la poussière et les véhicules, et pollution de l'eau par le fret fluvial et l'activité industrielle.

Cela apportera aussi une aggravation du risque d'inondation par une artificialisation partielle de zones d'expansions des crues et la création de nouveaux risques technologiques liés à des infrastructures dangereuses comme une usine d'hydrogène dont le danger intrinsèque pourrait être augmenté par le risque d'inondation et la proximité de voies ferrées.

**C'est pourquoi il est nécessaire de participer à cette enquête publique pour dire que nous sommes opposés à la fois au projet de franchissement de Seine ROUTIER, et à la fois au projet de port autonome à Vigneux-sur-Seine, et que nous nous mobilisons !**

Vous pouvez le faire depuis le 1<sup>er</sup> février, et jusqu'au 16 mars sur le site dédié à l'enquête publique [www.registre-numerique.fr/sdrif-e/deposer-son-observation](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/deposer-son-observation) ou par mail [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)

En lien avec l'association SOS Bords de Seine, nous vous invitons à une réunion publique / mobilisation, qui se tiendra :

RÉUNION PUBLIQUE

**Le vendredi 8 mars à 19h**

**À l'Espace culturel Alain-Poher**

**7 avenue Auguste Duru - 94480 Ablon-sur-Seine**

En espérant vous y retrouver nombreux, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



**Éric GRILLON**, votre Maire



VOUS AVEZ LA PAROLE, **EXPRIMEZ-VOUS !**

En cochant cette case, je dis non au Pont Routier entre Vigneux-sur-Seine et Athis-Mons, et je dis non au projet de HAROPA PORT à Vigneux-sur-Seine dans le SDRIF-e.



Donnez votre avis en ligne directement en flashant ce QR Code.

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Mail : .....

Contribution à déposer dans les urnes disponibles en Mairie ou à l'Espace culturel Alain-Poher.

La Commune d'Ablon-Sur-Seine s'engage à ce que le traitement de vos données à caractère personnel soit licite, loyal et transparent au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées en vertu de l'article 5 du RGPD.



# RÉUNION PUBLIQUE

LE 8 MARS | 19<sup>H</sup> | ESPACE CULTUREL  
ALAIN-POHER

## *Cadre de vie à Ablon, les enjeux de demain*

Plan Local  
d'Urbanisme  
Intercommunal  
(PLUi)

Plan vélo  
réseau  
Île-de-France

Poursuite  
du projet de  
redynamisation  
du centre-ville

Opposition  
aux projets de  
port industriel  
HAROPA et de  
pont





## Cérémonie des Voeux, une soirée pour vous !

C'est avec une joie non dissimulée que le Maire et ses élus retrouvaient les Ablonais, le 12 janvier dernier, pour une cérémonie empreinte de convivialité et de spontanéité. Découvrez les photos de cette soirée pleine de joie à la page 30.



### La rédaction vous publie

Vous avez l'œil d'un photographe et vous souhaitez être publié dans le journal de la ville ? Envoyez-nous vos plus belles photos à [communication@ville-ablonsurseine.fr](mailto:communication@ville-ablonsurseine.fr)





# Animer le Monde des Tout-Petits : le parcours de **Guillaume**

Découvrez Guillaume, un passionné de la petite enfance. Son parcours témoigne de son engagement envers le bien-être des enfants.

**D**ans cette entrevue, il partagera ses réflexions sur les qualités nécessaires pour réussir dans ce domaine et ses conseils pour ceux qui envisagent une carrière similaire.

## Quel est votre parcours ?

Mon parcours professionnel a débuté en tant que baby-sitter chez mes voisins, ce qui a éveillé mon intérêt pour les métiers de la petite enfance. J'ai entrepris un BEP Carrières Sanitaires et Sociales sur 2 ans, où j'ai alterné entre le travail avec les personnes âgées et celui en crèche, tout en apprenant les différentes méthodes de soins et d'hygiène. Pendant cette période, j'ai également obtenu le diplôme de premiers secours et passé mon CAP Petite Enfance en un an, en alternant école et entreprise via le CFA de Juvisy.

Après avoir travaillé à la crèche préfectorale d'Évry, j'ai ensuite passé trois ans à la halte-garderie de Saint-Michel-sur-Orge. Pendant cette période, j'ai poursuivi ma formation en obtenant les deux premières parties du BAFA. Lorsque la halte-garderie a fermé, j'ai terminé mon BAFA et été recruté comme animateur au centre de loisirs à Ablon-sur-Seine, où j'ai progressivement gagné en responsabilités.

Après huit ans dans ce domaine, j'ai ressenti le besoin de retourner vers mon premier amour, la crèche. Une opportunité s'est présentée via la mairie pour un poste d'agent polyvalent petite enfance à la crèche d'Ablon-sur-Seine. Après avoir postulé et passé l'entretien, j'ai eu la chance de faire une semaine d'intégration avant d'intégrer officiellement l'équipe en août 2023. Depuis lors, je travaille avec passion auprès des jeunes enfants.

## En quoi consiste votre métier exactement ?

En tant qu'agent polyvalent petite enfance, mon travail consiste à assurer le bon déroulement des journées à la crèche. Je commence ma journée en vérifiant l'équipement et en préparant les locaux. Ensuite, je participe à l'accueil des enfants et à la prise des transmissions des parents. Avec l'équipe, nous leur proposons des activités adaptées à leur âge et veillons au bon déroulement des repas. Pendant celui-ci, je suis présent pour accompagner les enfants et les aider au besoin. Enfin, je m'occupe du change et de la mise au lit des enfants après le repas. Par exemple,

lors du moment du coucher, nous pourrions être confrontés à un enfant agité ou récalcitrant qui refuse de se reposer. Dans cette situation, notre capacité à rester calme et à utiliser des techniques apaisantes est cruciale pour aider l'enfant à se détendre et à s'endormir paisiblement. En résumé, chaque journée à la crèche présente des défis uniques, afin d'assurer le bien-être et le développement harmonieux des enfants.

## Quelles sont, à votre avis, les qualités indispensables pour travailler dans ce secteur ?

Dans le secteur de la petite enfance, la patience est une qualité incontournable. Les enfants sont en plein développement et peuvent parfois être turbulents ou peu réceptifs aux règles. C'est pourquoi il est primordial de faire preuve de calme et de persévérance pour leur expliquer les consignes et les guider dans leur apprentissage. La vigilance est également cruciale. En raison de leur curiosité naturelle et de leur manque de conscience des dangers, les enfants peuvent se mettre en situation de risque en un clin d'œil. Il est donc impératif d'être constamment attentif à leur sécurité et d'anticiper les éventuels dangers. Enfin, le travail d'équipe est essentiel dans ce domaine. Travailler avec des enfants peut être exigeant physiquement et émotionnellement, et il est important de pouvoir compter sur le soutien et la collaboration de ses collègues. Nous avons régulièrement des réunions où nous discutons du travail et de nos pratiques professionnelles. En partageant les responsabilités et en s'entraidant, on peut mieux répondre aux besoins des enfants et garantir un environnement sûr et stimulant pour leur développement.

## Quel conseil donneriez-vous à ceux qui ont choisi cette orientation ?

Pour ceux qui ont choisi cette orientation, je conseille d'être solides mentalement et physiquement, car ce métier peut mettre à rude épreuve les nerfs et nécessite un bon niveau d'endurance physique. Le travail d'équipe est essentiel, tout comme la capacité à passer le relais et à se remettre en question pour s'adapter aux différentes méthodes. Une fois ces défis surmontés, ceux qui ont choisi cette voie peuvent trouver leur bonheur et un épanouissement professionnel, comme cela a été le cas pour moi.

# Petite enfance : des modes de garde adaptés à vos besoins

Le Service Petite Enfance coordonne et gère l'ensemble des structures d'accueil destinées aux enfants en bas âge avant leur entrée à l'école maternelle.

### Plusieurs modes de garde adaptés aux besoins des familles existent

- Le multi accueil « Les bout'choux »  
12 places accueil régulier, 3 places accueil occasionnel, 1 place accueil d'urgence  
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h

☎ 01.49.61.33.66

📍 7 avenue Auguste Duru

- La crèche familiale municipale  
Quatre assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leur domicile  
Jusqu'à 12 enfants accueillis  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45

- Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s indépendant(e)s agréé(e)s  
Assistant(e)s maternel(le)s qui accueillent les enfants à leur domicile. L'agrément et le suivi de l'assistant maternel à son domicile sont exercés par le service de P.M.I. de la Maison Départementale des Solidarités (M.D.S).

Liste disponible auprès du Service petite enfance de la mairie :

☎ 01 49 61 33 66

✉ [petite.enfance@ville-ablonsurseine.fr](mailto:petite.enfance@ville-ablonsurseine.fr)

📍 7 avenue Auguste Duru

- La crèche collective départementale Jean-Jacques Rousseau de Villeneuve-le-Roi

Places réservées à la mairie d'Ablon-sur-Seine.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

☎ 01 45 97 50 75

📍 66 rue Jean Jacques Rousseau à Villeneuve-le-Roi



Multi accueil



Crèche P'tits Pousses



Crèche privée Babilou



- Mais aussi deux crèches privées  
Crèche privée Babilou : 18 places dont 10 places municipales  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 19h

☎ 01 45 97 35 61

📍 22-24 rue du bac

Crèche P'tits Pousses : 10 places

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

☎ 01 46 82 43 20

📍 35 bis rue du bac

# “„

## Trouver un mode de garde adapté à vos besoins et à ceux de vos enfants est essentiel pour concilier votre vie familiale.

### Comment inscrire mon enfant pour un mode de garde régulier ?

Pour obtenir une place au multi accueil « Les bout'choux », à la crèche privée Babilou pour le contingent municipal, à la crèche collective départementale de Villeneuve-le-Roi ou chez une assistante maternelle de la crèche familiale :

Un service en ligne sur [www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr) rubrique « crèche » ou via le site internet de la ville d'Ablon-sur-Seine rubrique « petite enfance »

- Étape 1 : créer une "fiche famille"  
NB : une fois votre "fiche famille" créée sur le service en ligne, vous recevrez un e-mail vous invitant à : cliquer sur le lien pour confirmer la création de votre fiche famille. Vous recevez un deuxième mail confirmant la création de votre fiche famille, ainsi que votre code famille et votre mot de passe personnels (à conserver).
- Étape 2 : créer une "fiche enfant"
- Étape 3 : faire une demande de place en crèche

Pour obtenir une place au sein d'une crèche privée de la commune :

S'adresser directement aux structures concernées :

- <https://lesptitspousses-ablon-sur-seine.com/vous-inscrire/>
- <https://www.babilou.fr/creches/preinscription/email/1>

Pour obtenir une place chez un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) agréé(e) :

Demander la liste auprès du Service de la petite enfance de la mairie et contacter directement les professionnels

### Pour obtenir une place pour un mode de garde occasionnel :

L'inscription se fait sur rendez-vous auprès du multi-accueil « Les bou'choux » après constitution d'un dossier. Pour plus d'information, contacter le Service de la petite enfance.

### Commission d'attribution des places en crèche :

La commissions d'attribution de places en crèche se déroulent généralement au printemps entre les mois de mai et juin. Celle-ci est composée de :

- l'élu(e) en charge de la Petite Enfance ;
- le représentant de la direction des crèches départementales du Val-de-Marne ;
- le responsable du service Petite Enfance et les directeurs(trices) des structures collectives (municipales et départementales) ;
- les directeurs(trices) des structures collectives (municipales et départementales) ;
- un agent administratif qui instruit les dossiers.

Les demandes y sont étudiées et les places attribuées.

Aucune information en rapport avec les dates de tenue des commissions et leurs résultats ne seront données par téléphone. Les décisions d'accord ou de refus vous seront communiquées par courrier (postal ou électronique) trois semaines après la commission.

Les demandes de place n'équivalent pas à une inscription. Aussi, par mesure de précaution et en attendant la réponse du Département ou de la Ville, il est recommandé de rechercher d'autres modes d'accueil pour votre enfant.

### L'allaitement en crèche

Un guide de recommandations pour la poursuite de l'allaitement maternel de l'enfant accueilli en EAJE\* a été établi par le Conseil Départemental du Val-de-Marne sous couvert de la PMI.

Nous encourageons l'allaitement maternel et soutenons les mamans qui le désirent dans sa mise en œuvre, en leur permettant d'apporter du lait maternel à la crèche. Veuillez noter que le lait maternel entamé ne peut être restitué à la famille.

### La PMI de secteur à votre disposition à Villeneuve-le-Roi

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) assure la protection sanitaire des familles et des enfants. Il propose des consultations médicales gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans, des visites à domicile pour les nouveaux parents, des entretiens avec une psychologue, et un accueil "parents-enfants". Des consultations gynécologiques gratuites sont également disponibles, ainsi qu'un soutien spécifique pour les mineures et les personnes en difficulté financière. Une conseillère conjugale est également disponible, et des services de prévention du Sida sont assurés.

### La PMI à votre écoute

Horaires d'ouvertures : lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.  
Fermeture les mercredis à 17h.

☎ 01 56 71 42 94

✉ [petite.enfance@ville-ablonsurseine.fr](mailto:petite.enfance@ville-ablonsurseine.fr)

📍 119, rue de la gare à Villeneuve-le-Roi



### Bientôt 16 ans : pensez au recensement !

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans, vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen parfois appelé par erreur recensement militaire ?

Si vous êtes né Français, faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> année, que vous viviez en France ou à l'étranger.

#### Comment faire le recensement citoyen ?

Vous devez faire la démarche de recensement à la mairie de votre domicile ou sur en ligne [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054) avec les documents ci-dessous :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile.

Bon à savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Et après ?

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- vous obtenez une attestation de recensement qui est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.
- vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

## Le 9 juin les élections européennes 2024 : pensez à vous inscrire !

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européens éliront leurs représentants au Parlement européen. Cette instance décisionnaire de l'Union européenne adopte des lois qui impactent directement le quotidien des Français.

Votre voix compte pour déterminer quels députés vous y représenteront. Pour prendre part à ce moment démocratique décisif, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales.

Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (citoyen européen résidant en France, déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote,...), l'inscription est possible jusqu'au vendredi 3 mai dans les consulats ou en Mairie.

Vous devez remplir tous les critères suivants :

- être un citoyen européen ;
- habiter en France ;
- avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de l'élection ;
- jouir de vos droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine.

Les pièces à fournir :

- carte nationale d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans ou passeport en cours de validité ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une question à propos de votre inscription électorale ou de votre bureau pour le jour-J ?

Vous pouvez contacter la Mairie ou rendez-vous directement en ligne à l'adresse suivante [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE).

Besoin d'informations supplémentaires ?

Contactez le Guichet Unique de la Mairie :

☎ 01 49 61 33 33

✉ [accueil@ville-ablonsurseine.fr](mailto:accueil@ville-ablonsurseine.fr)

Élections  
européennes

9 juin 2024



## Collecte des Végétaux

La collecte des déchets végétaux en sacs ne sera plus acceptée à partir de mars 2024. Pensez à commander votre bac en nous appelant au

Tél : 01 78 18 22 25



Le pôle gestion des déchets du Grand-Orly Seine Bièvre.



Dorénavant, les végétaux seront collectés en fagots attachés avec de la ficelle + le bac.

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

PRÊT  
DE BROyeurs GRATUIT  
sur réservation au  
01 78 18 22 25

Grand  
Orlyseine  
bièvre

Agir pour et avec vous

# Une nouvelle station de recharge pour votre véhicule électrique en ville

La Ville soutient le développement de la mobilité électrique en favorisant le déploiement de stations de recharge sur l'espace public. Depuis janvier, de nouvelles bornes de recharge ont été installées dans le quartier du Val d'Ablon. Retrouvez toutes les informations utiles à cet équipement tourné vers le développement durable.



Située stratégiquement à la Résidence du Val, rue Alphonse Daudet, cette nouvelle installation représente un pas significatif vers une ville plus écologique et durable. Les services municipaux en collaboration avec le SMOYS, ont entamé une réflexion en vue d'installer une nouvelle borne à deux points de charge sur la rue du Bac.

## Quel est le nombre de bornes disponibles sur la station et combien de véhicules peuvent être chargés simultanément ?

Avec quatre points de charge disponibles, la station peut accueillir simultanément jusqu'à quatre véhicules en cours de recharge.

## La délivrance en KW est de combien sur la station (puissance) ?

La Station du Val, de modèle "Citadine", offre une puissance de charge allant jusqu'à 22 kW en courant alternatif sur chaque point de charge. Cependant, il est important de noter que la puissance réelle délivrée dépend des caractéristiques techniques de chaque véhicule, certaines voitures étant limitées à des puissances inférieures.

## Quels sont les prix proposés ? Y a-t-il des options d'abonnement disponibles ?

Pour les utilisateurs, deux tarifs publics sont proposés en fonction de la puissance de recharge utilisée, offrant ainsi une certaine flexibilité en termes de coûts :

- 0,44€ TTC / kWh pour les recharges < 3,7 kW
- 0,53€ TTC / kWh pour les recharges de 3,7 < 22 kW

Trois formules d'abonnement sont également disponibles :

- Métropolis "Liberté" à 10€ TTC / an
- Métropolis "100" à 53€ TTC / mois
- Métropolis "Flotte" à 53€ TTC / mois / véhicule (à partir de 5 véhicules)

La facturation se fait uniquement en fonction de la consommation d'énergie pendant la charge. Il n'y a pas de facturation basée sur le temps passé à charger. Cependant, après la charge, une tarification "post charge" est appliquée pour encourager la rotation des véhicules sur la station.

En ce qui concerne les modalités de paiement, il est possible de régler avec une carte bancaire directement sur la station ou en utilisant un badge Métropolis ou un badge partenaire tel que Belib, Total, Chargemap, etc.

## Infos pratiques

Vous pouvez retrouver sur [www.metropolis-recharge.fr](http://www.metropolis-recharge.fr) la liste des stations de recharge disponibles. Une application mobile est également téléchargeable sur App Store et Google Play. Besoin d'assistance ? un numéro de téléphone est à votre disposition : 09 70 83 02 13 (appel non surtaxé).

### **SNCF Travaux de nuit, modernisation des infrastructures sur la ligne C**

Le réseau SNCF entame la modernisation des infrastructures ferroviaires sur la ligne du RER C, reliant Paris à Brétigny-sur-Orge.

Des travaux de régénération de la caténaire sont prévus de nuit (de 20h à 6h), du 8 janvier au 29 juin 2024 du lundi au samedi hors jours fériés, dans les communes d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine, autorisés par dérogation à l'arrêté n°2003/2657 du 11 juillet 2003 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.

### **DomusVi, offres d'emploi à la Résidence Clémentine Pitois**

La résidence médicalisée Clémentine Pitois lance un appel à candidatures pour des postes d'infirmiers et d'aides-soignants motivés en CDD et CDI.

Travailler dans un cadre neuf, lumineux et élégant, au sein d'une équipe chaleureuse, bienveillante et pluridisciplinaire pour une expérience professionnelle enrichissante.

En suivant le QR code, vous pourrez découvrir par une visite virtuelle les différents aspects de l'établissement.



Si vous vous retrouvez dans leurs valeurs, rejoignez-les dans leur engagement pour le bien-être et le confort des résidents.



## **ADP : le 19 mars, conférence sur l'aide à l'insonorisation des logements**

La conférence sur l'aide à l'insonorisation des logements se tiendra le mardi 19 mars à 19h à la Maison de l'Environnement et du Développement Durable de Paris-Orly situé au 73 avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons.



Depuis 2003, l'État a confié aux gestionnaires des principaux aéroports français, la gestion de l'aide à l'insonorisation des logements des riverains. Les pouvoirs publics ont réglementé le dispositif en précisant les critères d'éligibilité, les plafonds d'aide et les objectifs acoustiques à atteindre pour en bénéficier.

Les demandes sont instruites par Groupe ADP et concernent aussi bien les logements individuels et collectifs, les écoles, les bâtiments à caractère sanitaire et social, situés à l'intérieur d'un plan de gêne sonore (PGS).

Ces aides sont financées par une taxe payée par les compagnies aériennes, appelée la TNSA, perçue par la DGAC et reversée aux exploitants d'aéroports, dont Groupe ADP.

Le niveau des aides permet de financer assez souvent les 2/3 des coûts des travaux des particuliers et copropriétés et souvent plus pour les écoles. À ce jour, plus de 72 000 logements ont été insonorisés pour un montant total d'aides versées de 720 millions d'euros pour les trois plateformes parisiennes. On estime aujourd'hui que ce sont 40 000 logements qui pourraient encore bénéficier de ce dispositif.

Richard Fiand, adjoint du Directeur de l'aménagement, développement durable et affaires publiques du Groupe ADP, décryptera lors de cette conférence, les étapes de ce processus et les enjeux à venir.

### **Conférence : 19 mars à 19h**

📍 Maison de l'Environnement et du Développement Durable de Paris-Orly (73 avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons).



Richard Fiand,  
conférencier

Réservation  
recommandée :

☎ 01 49 75 90 70  
✉ mdeorly@adp.fr

# Émergence d'un Parc écologique à Ablon-sur-Seine : entre modernité et nature

Depuis février, les travaux du nouveau parc écologique au pied de l'avenue du Général de Gaulle, à proximité de la gare RER d'Ablon ont commencés. Ce projet d'envergure va permettre à la ville de planter des arbres, de créer un espace de convivialité et de maintenir sa volonté de végétaliser davantage les espaces publics.

## Du béton à la biodiversité : un projet novateur

Le parc comprendra plusieurs espaces, avec un aménagement central autour d'un grand escalier offrant un accès direct à la gare depuis un parvis arboré. La biodiversité sera favorisée par la création d'une prairie en tonte différenciée, agrémentée de modules de détente, ainsi que par l'installation de noues d'infiltration paysagères pour la récupération des eaux pluviales.

## Une promenade directe vers la gare : une liaison harmonieuse entre ville et nature

Le projet offrira une liaison directe à la gare. En parallèle, un espace naturel soigneusement aménagé, conçu pour la détente, ajoutera une dimension de bien-être, créant un équilibre entre l'effervescence urbaine et la tranquillité naturelle au cœur de la vie quotidienne.

## Gestion intelligente des eaux pluviales : un engagement pour l'écosystème

L'aménagement du parc prévoit une gestion intégrale des eaux pluviales par infiltration à la parcelle. Cette gestion alternative des eaux pluviales permet de reconsidérer la doctrine du tout à l'égout et de redonner du sens à cette ressource précieuse. La mise en place de noues et de surfaces d'infiltration participe au fonctionnement naturel des écosystèmes. Cette gestion alternative des eaux pluviales permet à la fois d'arroser les végétaux du parc, de participer à la recharge des nappes phréatiques locales et d'améliorer la qualité des eaux infiltrées par l'épuration naturelle du sol et des plantes.

## Une stratégie de végétalisation adaptée aux évolutions climatiques

Afin de redonner la place à une végétation durable, le projet prévoit la plantation de végétaux adaptés au climat, à la nature des sols existants et favorable à la biodiversité. La volonté est de recréer des écosystèmes à fort potentiel d'évapotranspiration, phénomène biologique et chimique indispensable à l'atténuation des îlots de chaleur.

Cette approche s'inscrit dans une perspective de gestion durable des ressources, en minimisant l'empreinte écologique du parc.

L'effet positif sur le développement des pollinisateurs sera notable. En assurant un approvisionnement adéquat en eau aux plantes du parc, on crée un environnement propice à la floraison et à la reproduction des végétaux, ce qui attire naturellement les pollinisateurs tels que les abeilles, papillons et autres insectes utiles. Ainsi, le parc devient non seulement un lieu esthétique mais également un habitat favorable à la biodiversité, favorisant l'épanouissement des pollinisateurs indispensables à la santé des écosystèmes environnants. Cette approche ingénieuse reflète l'engagement du projet envers la durabilité et la préservation de la nature au cœur d'Ablon-sur-Seine.

## Écllosion citoyenne : un chantier participatif plante les racines de ce projet

Un moment fort de participation citoyenne marquera fin mars un chantier participatif pour planter les racines de ce parc. Le temps d'un week-end, les Ablonais seront invités à se joindre à cette initiative, accompagnés du paysagiste en charge du projet et des agents de la ville. Pour faciliter l'organisation, un formulaire est disponible sur la plate-forme participative de la ville [jeparticipe.ablon-sur-seine.fr](http://jeparticipe.ablon-sur-seine.fr), pour vous inscrire.



Inscrivez-vous au chantier participatif sur  
[jeparticipe.ablon-sur-seine.fr](http://jeparticipe.ablon-sur-seine.fr)

### Mini-séjour : Ile de loisirs des Boucles de Seine

Cet été, du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août 2024, la Ville organise un mini-séjour de 4 jours et 3 nuits à l'île de loisirs des Boucles de Seine, située à Moisson dans les Yvelines (78), pour les enfants âgés de 6/9 ans, soit les enfants scolarisés du CP au CM1 sur l'année 2023/24.

Vingt-quatre enfants, accompagnés de nos animateurs, seront accueillis en pension complète. **Au programme :** accrobranche, baignade, apiculture et tir à l'arc.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- habiter dans la commune ;
- priorité aux familles à faibles ressources ;
- priorité aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs qui ne partent pas en vacances ;
- favoriser la mixité filles/garçons ;
- favoriser la mixité d'âge.

Les tarifs seront décidés prochainement lors d'une séance de Conseil Municipal. Les années précédentes, le tarif journalier était compris entre 10€ et 23€ en fonction du quotient familial.

Les pré-inscriptions seront ouvertes à partir du mois de mai 2024.



## Découvrez le nouveau visage de *Niagara Institut*

Idéalement situé au 19 bis rue du Bac en centre-ville, "Niagara Institut" s'est développé depuis 1989, à travers une clientèle venant de l'ensemble de la région parisienne. Aujourd'hui, une nouvelle équipe reprend l'institut



Reconnue Maître Artisan en 2014 pour la qualité de son travail et celui de ses esthéticiennes, Viviane (gérante) a fait de l'institut un lieu de rencontre et de convivialité pour les Ablonais. Elle a su développer un cadre agréable avec une clientèle régulière qu'il faut chaleureusement remercier.

Après 35 ans à la tête de « *Niagara Institut* », Viviane a pris sa retraite au mois de février mais restera une habituée des lieux. Nul doute que son bien-être, comme le vôtre, sera considéré avec compétence et attention. Venez découvrir sans tarder cet écrin de bien-être, unique à Ablon.

L'institut a été récemment rénové et agrandi, et désormais dirigé par Laura, assistée de Mégan. Avec la même exigence de qualité, de nouvelles prestations et techniques de soins corps et visage sont proposées.

Une gamme de soins cocooning et relaxants répondant à des protocoles précis pour vous apporter relâchement, détente musculaire et bien-être ou pour prévenir efficacement la fatigue physique et psychique.

L'institut propose également des soins des mains ainsi que la pose de vernis semi-permanents. Les épilations, quant à elles, sont faites avec différentes méthodes allant de la cire jetable à la cire bio selon vos souhaits et vos besoins.

### *Niagara Institut*

📍 19 bis rue du Bac

94480 Ablon-sur-Seine

☎ 01 45 97 88 27

✉ [niagara.institut@wanadoo.fr](mailto:niagara.institut@wanadoo.fr)

🌐 [www.niagarainstitut.fr/](http://www.niagarainstitut.fr/)



# Conseil Municipal des Enfants : un début d'année dans l'action

En novembre dernier, 8 élèves de CE2 ont rejoint le « Conseil Municipal des Enfants » portant le nombre de jeunes élus à 24 membres. Depuis, des projets ont été lancés et se sont concrétisés rapidement.

Le jeudi 14 décembre, a eu lieu la séance d'installation des nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants. Ceux-ci ont pu exposer leurs idées avant de recevoir leurs écharpes de conseillers des mains de Monsieur Eric GRILLON, Maire d'Ablon et de Madame Catherine Beudin, adjointe élue à l'enfance.



En ce début d'année 2024, lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population, les jeunes élus particulièrement sensibles à la cause du handicap dans le monde du sport, ont préparé un discours sur le thème des jeux paralympiques, avant de clôturer cette cérémonie par la Marseillaise.

En période de fin d'année, les jeunes élus sont allés à la rencontre de leurs aînés. L'occasion pour eux d'offrir un présent confectionné par leurs soins comme des marques pages, des sacs en toile customisés ou des dessins. Et comme tout bon échange intergénérationnel va avec la transmission de savoirs, au détour d'un goûter nos jeunes élus ont pu profiter d'une démonstration d'harmonica de la part de nos séniors. Ces moments sont des vrais instants de partage. Des moments privilégiés que le Conseil Municipal des Enfants souhaite renouveler tout au long de l'année.



Pour cette nouvelle année, les jeunes élus souhaitent développer des projets autour de la solidarité intergénérationnelle et réfléchir notamment aux possibilités de créer un spectacle à destination des pensionnaires de la maison de retraite, Clémentine Pitois. Ils ont la volonté de travailler également sur un projet de sensibilisation autour du harcèlement dans les écoles. L'objectif est de libérer la parole de ceux qui, aujourd'hui, ont des difficultés à parler de ce sujet avec son entourage.

Dossier •

## **LE TRI DES BIODECHETS**

A close-up photograph of a person's hands holding a large amount of dark, rich, crumbly soil. The hands are positioned in the center of the frame, with the soil piled up between them. In the background, there are several brown plastic pots and a grey metal container filled with various pieces of food waste, including banana peels and orange peels, illustrating the process of composting. The overall scene is outdoors, likely in a garden or composting area.

***L'affaire  
de tous !***



**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2024 le tri des biodéchets évolue. Dorénavant, ce sont les biodéchets ou déchets organiques, que nous trierons, au même titre que les emballages et papiers, verre et ordures ménagères. La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, vise à valoriser les matières organiques de nos poubelles.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce sont les collectivités qui ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de ses habitants. C'est ce sur quoi le Grand-Orly Seine Bièvre travaille en étroite collaboration avec les villes qui forment le territoire.

L'objectif est de revaloriser les biodéchets par le retour à la terre ou par la méthanisation produisant de l'énergie. Afin de rationaliser les coûts et l'organisation technique de la collecte des déchets, les 24 villes du territoire sont réparties en 7 bassins. La mise en place de la collecte et valorisation des biodéchets devront donc répondre à cette logique. Autrement dit, toutes les villes qui appartiennent à un même bassin opteront pour une solution commune. Différents scénarii sont proposés afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Tout est mis en œuvre pour faciliter et accompagner ce changement, qui sera opérationnel progressivement au cours de l'année 2024.

**Un enjeu écologique majeur : aujourd'hui, 30% des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères sont des biodéchets à 80% composés d'eau. Or les ordures ménagères sont incinérées, et il est impensable de nos jours de se dire qu'au quotidien on brûle de l'eau !**



**Et si on se mettait au compostage ? Pour diminuer d'environ 30% le volume de sa poubelle, il est possible de séparer les déchets alimentaires d'origine végétale des autres déchets pour pratiquer le compostage. C'est très simple !**

### **Le processus du compostage**

Epluchures de fruits et légumes, marc de café, filtres en papier, pain, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, mais aussi tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées peuvent être mis au composteur. Certains déchets de maison peuvent aussi y être mis : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), fleurs fanées.

Pour transformer ses déchets organiques en compost, il suffit de respecter quelques règles simples pour fournir les meilleures conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les déchets. En présence d'oxygène et d'eau, les matières organiques sont transformées par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...). Au terme du processus, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr. Un produit idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, les espaces verts de votre résidence, des jardins partagés...

Le compost, mélangé à la terre, augmente le taux de matière organique dans le sol, améliore sa porosité et maîtrise son érosion. Pour cela, il suffit de l'épandre en couches minces, puis de l'incorporer superficiellement au sol par binage.

Il favorise la croissance des plantes et leur développement racinaire.



“ ”



***Réduire ses biodéchets en pratiquant le compostage est une démarche utile pour votre jardin. Les déchets produits seront ainsi transformés en engrais naturel et gratuit pour vos plantations.***

## **Vous disposez d'un jardin ? Pratiquez le compostage !**

Si vous habitez en pavillon et souhaitez acquérir gratuitement un composteur, c'est facile ! Il vous suffit de faire votre demande en ligne en remplissant le formulaire dédié sur le site du Grand-Orly Seine Bièvre. Les déchets organiques se transforment en un produit comparable au terreau : le compost.

Deux modèles de composteurs individuels :

- un composteur en bois d'une capacité de 300 litres, monté avec des dimensions de 72cm de largeur, 68cm de profondeur et 84cm de hauteur ;
- un composteur en produits synthétiques recyclés, d'une capacité de 340 litres, monté avec des dimensions de 76cm de largeur, 76cm de profondeur et 85cm de hauteur.

Un équipement par foyer. Prenez contact avec le Grand-Orly Seine Bièvre qui vous guidera dans votre démarche.

## **En immeuble, lancez-vous dans le compostage partagé !**

En pied d'immeuble, au sein d'un quartier, dans une association ou sur votre lieu de travail, le compostage partagé est une solution innovante pour recycler une partie de ses déchets organiques au plus près de chez soi... C'est également un outil de développement de l'écologie pratique, de la citoyenneté et de lien social.

Vous seriez partants, parlez-en autour de vous et contactez le Grand-Orly Seine Bièvre qui vous accompagnera dans votre démarche.

## **Lombricomposteur : maison ou appartement, ce sont les vers qui travaillent !**

Ce n'est pas sale, ça ne sent pas mauvais et pas de panique, les lombrics ne vont pas s'échapper !

Tout comme le compostage, le lombricompostage permet de transformer vos déchets de cuisines (restes alimentaires, soit près de 40 kg/an/personne) en engrais naturel grâce au travail des vers de compost (lombrics). Ils reproduisent le processus naturel de dégradation des déchets organiques. C'est une façon originale et écologique de composter en intérieur.

Le lombricomposteur est sans odeur et très facile d'utilisation : on nourrit les vers avec les déchets et on les laisse travailler jusqu'à l'obtention de l'engrais liquide et du compost.

Les vers mangent l'équivalent de leur poids par jour de déchets alimentaires, réduisent par 5 le volume apporté et leur population s'autorégule en fonction des quantités d'apports. Une fois qu'ils ont digéré les apports, les vers rejettent une matière dépourvue d'odeur : le lombricompost, et un liquide (le lombrithé), engrais très concentré à diluer 10 fois avant utilisation.

### Que déposer dans le lombricomposteur ?

Vous pouvez leur donner (presque) tous les restes d'avant repas (épluchures de légumes, de fruits). Ils apprécieront si vous prenez la peine de découper les épluchures en petits morceaux.

Ils acceptent : marc de café, sachets de thé.

À proscrire : la viande et le poisson, les os et les arrêtes et en général toute protéine animale (produits lactés, restes de sauces). Évitez également la nourriture très acide telle que les agrumes (oranges, etc) ou des oignons en grosses quantités.

Un équipement par foyer. Vous pouvez également joindre le Grand-Orly Seine Bièvre qui vous aidera dans votre démarche.

## **Au jardin, que faire de nos déchets verts ?**

Je tonds ma pelouse, je taille mes arbres, je ramasse les feuilles mortes dans mon jardin... Que faire de mes déchets végétaux pour éviter de les jeter ?

Du broyat, ou du paillage pourrait être la solution idéale, vos plantations vous diront merci ! Le broyat, issu de l'élagage des arbres ou des déchets de la taille des haies, nourrit les plantes et améliore le sol. Celui-ci devient plus souple, plus aéré, plus facile à travailler : il protège votre jardin et vos plantes du dessèchement, en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie et en limitant l'évaporation, et donc les arrosages.

Le Grand-Orly Seine Bièvre met à votre disposition des broyeurs en prêt pour une durée de 48 heures maximum (jours ouvrés).

# “„

**Les vers de compost sont omnivores, ils ont besoin comme nous d'une alimentation équilibrée et variée. Si vous mangez bien, eux aussi !**

## **Comment s'équiper ?**



Ces démarches se font gratuitement auprès des services du Grand-Orly Seine Bièvre.

### • **Composteurs individuels ou lombricomposteurs**

Formulaire disponible en ligne sur le site du Grand-Orly Seine Bièvre ou contacter :

☎ 01 78 18 22 25

📧 [dechets.secteur.est@grandorlyseinebievre.fr](mailto:dechets.secteur.est@grandorlyseinebievre.fr)

### • **Composteurs partagés**

Adresser votre demande par mail à l'adresse suivante :

📧 [requis.organo-dechets@grandorlyseinebievre.fr](mailto:requis.organo-dechets@grandorlyseinebievre.fr)

### • **Broyeur en prêt**

Contactez le Service gestion des déchets secteur Est :

☎ 01 78 18 22 25

**+ d'infos sur  
[grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr)**

“„

**Les enfants ont plus de facilité à apprendre et retenir les bons gestes, aidons-les à devenir responsables.**

### **Tri et sensibilisation : enseigner la responsabilité environnementale dès le plus jeune âge**

Ici, nos écoles primaires et maternelles ont été formées et sensibilisées au nouveau tri. L'objectif était à la fois de former le personnel de cantine et les animateurs du temps périscolaire, mais aussi de sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire et le tri de leurs déchets de cantine. Le Grand-Orly Seine Bièvre a mandaté des équipes d'animateurs pour échanger, expliquer et les accompagner dans cet apprentissage.

Des tables de tri ont été installées dans les selfs et cantines, une communication particulière a été menée dans les cuisines et avec le personnel communal. Apprendre par le jeu, donner du sens à la participation d'une action collective et sensibiliser les plus jeunes ont motivé notre démarche. Une seconde séance de sensibilisation a ensuite été organisée dans les mêmes équipements une semaine plus tard pour approfondir les acquis et répondre aux interrogations.



**Formation des agents**



**Implication des enfants**



**Éveil à la notion d'avenir durable**





RETOUR EN IMAGES

mer.  
13  
déc.

### Tous à vos manettes : un atelier de partage !

Accompagnés de Cyrille, médiateur numérique, les enfants ont pu découvrir la culture du jeu vidéo à travers de nombreuses références comme FC24, Naruto, Demon Slayer, Sackboy Adventure, Lego Star Wars et plus !



RETOUR EN IMAGES

ven.  
19  
jan.

### Exploration du corps à la Nuit de la Lecture

Un concert captivant révélant l'âme à travers la musique et les écrits de différents auteurs... un moment suspendu dans le temps



# Ce qui vous attend à la médiathèque

**Du 21 au 24 mars**

## La Grande Lessive®

Pop ! Ploc ! Bup ! Cette année cela va « Buller » dans le forum ! Les élèves du primaire, accompagnés par un artiste de l'École d'Art Camille Lambert, pourront bénéficier d'ateliers créatifs. Leurs réalisations seront épinglées dans l'Espace culturel !

Renseignements au 01 49 61 33 69.



**Samedi 23 mars | 14h30**

## Printemps des Arts- Abbaye de Saint-Germain des Prés

Rendez-vous pour une visite de la plus vieille église de Paris. Frédéric Dronne nous retracera l'histoire de cette abbaye et celle de ce quartier intellectuel et artistique !

Gratuit / Inscriptions au 01 49 61 33 69 / Ados-Adultes.



**Samedi 30 mars | 14h30**

## Festival Seinedo : portraits mangas

Venez créer un portrait de héros manga et repartez avec votre création encadrée !

Gratuit / Inscriptions au 01 49 61 33 69 / De 9 - 18 ans.



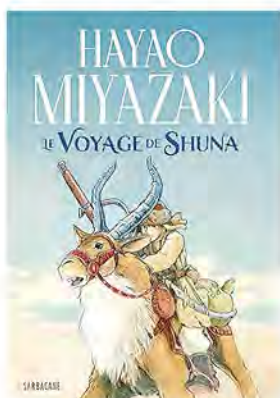
Grand  
Orlyseine  
bièvre

## LE COUP DE LITTÉRAIRE •

*Vos bibliothécaires vous présentent leur coup de cœur dans la sélection roman graphique :*

### Le Voyage de Shuna de Hayao Miyazaki | Éditions Sarbacane

**MANGA**



Shuna, est un jeune garçon, futur prince d'un petit royaume oublié de tous, niché au cœur d'une ancienne vallée. Le sol de sa terre natale est stérile, les récoltes maigres, la vie rude. Cependant, le destin prend un tournant lorsque Shuna rencontre un étranger mourant, arrivé là par hasard. Celui-ci évoque des contrées lointaines, habitées par les dieux, où des graines prodigieuses donnent des céréales en abondance. Intrigué et animé par l'espoir, Shuna décide de partir à leur recherche...

Inspiré d'un conte tibétain, « Le voyage de Shuna » aborde de nombreux thèmes qui ont toujours inspiré **Hayao Miyazaki** : la nature, le voyage, la culture, et inévitablement, sa vision pessimiste de l'avenir de notre Terre. Ce récit mêle poésie et violence, dépeignant une terre désolée. On y retrouve le génie de Miyazaki, tel qu'on l'aime : sublime et sincère.



## **Verrière du Forum**

Les travaux de remplacement de la verrière de l'Espace culturel Alain-Poher sont maintenant achevés. La nouvelle structure garantit une meilleure isolation thermique et phonique, ainsi qu'une luminosité intérieure accrue pour le Forum.

## **Combien ça coûte ?**

**Coût : 324 000 € TTC**

avec une subvention de 140 k € de la Métropole du Grand Paris et 45 k € de l'État au titre de la DETR.



## TERMINÉS •

### Espaces verts

- **Massif Impasse Geuffron / Quai Magne** : mise en place d'un arrosage automatique.

### Voirie

- **Cimetière** : réfection complète de la signalisation intérieure (divisions) par la mise en place de nouveaux panneaux.
- **Rue des Maraichers, Rue Simon et Rue du Marechal Leclerc** : requalification des rues avec mise en sens unique et création de stationnements.

### Bâtiment

- **Multi-accueil** : travaux de réaménagement de la réserve extérieure pour créer une zone de stockage

## En COURS •

### Espaces verts

- **Place Chollet** : réfection des noues aux abords de la place Chollet pour gestion et infiltration des eaux de pluies + mise en place d'arbustes sur le parking de l'Eglise pour développement de la faune ornithologique.
- **Parc de la Gare** : aménagement de l'espace vert face au 5 Avenue de Gaulle. Création d'un parc paysager-écologique intégrant des noues favorisant les infiltrations d'eaux de pluies.
- **Cimetière** : végétalisation de deux allées.
- **Parc Sully** : remplacement des arbres malades avec de nouvelles plantations d'arbres.
- **Complexe Sportif Pierre-Pouget** : plantation d'arbres dans l'ensemble du complexe sportif Pierre Pouget.

### Bâtiment

- **Paroisse Notre Dame de l'assomption** : remplacement des fenêtres du Presbytère.



Cimetière communal



Parc de la Gare

# L'Œil de la ville •

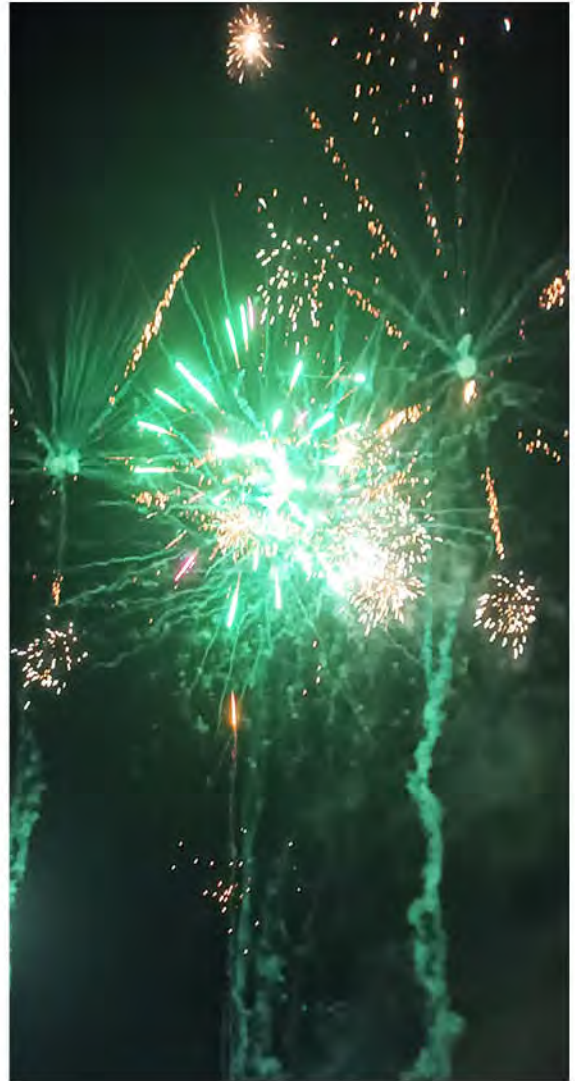




## **CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ DES RETROUVAILLES ET DU PARTAGE**

Une cérémonie placée sous le signe des Jeux Olympiques et ses valeurs hautement symboliques : l'Amitié, le Respect et l'Excellence. M. le Maire profitait de l'occasion pour rappeler que ces valeurs, dans un contexte morose et dans une société prônant trop souvent l'individualisme, sont des piliers de vie fondamentaux au bien vivre ensemble.

Ainsi, au nom de cet engagement, M. le Maire a mis à l'honneur devant une salle comble les associations sportives ablonaises et par ailleurs a remercié chaleureusement son administration. Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, particulièrement sensibles à la cause des athlètes paralympiques, clôturaient cette cérémonie par la Marseillaise entonnée par tous, que l'on souhaite entendre retentir très souvent en cette année 2024 de Jeux Olympiques.



## LES FÉRIES DE NOËL QUAND LA MAGIE OPÈRE

Pendant un week-end enchanteur, petits et grands ont plongé dans la féerie de Noël. Des ateliers animés par les lutins, un flashmob avec le Père Noël, une mini-ferme, des jeux gonflables, des séances de cinéma, un concert de l'association Musique à la clé, et un magnifique feu d'artifice, le tout agrémenté de la présence de nombreux exposants. Cette parenthèse magique a apporté une semaine de chaleur et de réconfort au cœur de l'hiver, laissant à chacun des souvenirs lumineux et des moments inoubliables.







## ANDRÉ BÈGUE L'EXPOSITION D'UNE VIE

Entre le 19 et le 23 décembre, une multitude d'entre vous a eu le plaisir de contempler les créations de cet artiste. À travers une variété de techniques et de supports, il a produit un nombre incroyable d'œuvres tout au long de sa carrière, reflétant ainsi ses valeurs et les enjeux de la société.

*Pour découvrir davantage sur cet artiste, rendez-vous dans le numéro 52 de L'Ablonais où son portrait vous est dévoilé.*





### **CONCERT CATHERINE LARA IDENTITÉS**

Un spectacle époustoufflant où les ablonais ont été envoûtés par le violon de Catherine Lara et les danseurs de la compagnie *Kumo*.



### **CONCERT DE L'AAM LA MUSIQUE FAIT SON CINEMA**

Sous les projecteurs de la salle de spectacle, le concert de l'AAM vous a fait revivre les émotions de films cultes, transportant chacun des spectateurs dans un voyage cinématographique envoûtant.



## PETITE ENFANCE ÉVEILLER ET PROTÉGER

Du côté de la petite enfance prendre soin de nos tout petits est primordial. Le spectacle "Petit papiers dansés" de la compagnie *La Libentere* a permis aux enfants de laisser leurs émotions s'exprimer. Et pour rester dans la thématique du bien-être, un goûter avec les parents a été organisé pour sensibiliser et informer avec bienveillance sur les risques liés aux écrans.





## L'ESPACE DES ENFANTS L'ENVERS DU SAPIN

Un mois de décembre chargé pour les enfants ablonais avec les festivités de Noël. Tout d'abord un spectacle qu'ils ont eux-mêmes élaboré avec l'aide de leurs animateurs pour chanter, danser et faire rire aux éclats leurs parents le soir de leur représentation.

Ensuite est venu le moment de se reposer en profitant des vacances au centre de loisirs. Au programme des maternelles, chasses aux trésors et activités de pirates mais aussi moments tout doux avec Petit ours brun. Cap sur le monde avec les élémentaires, en découvrant Noël au travers d'autres cultures.

## Actualité de la Métropole du Grand Paris

La Métropolitaine : le rendez-vous international  
d'art contemporain de La Métropole du Grand  
Paris

Du 4 mai au 15 septembre 2024, La Métropolitaine réunira 13 lieux  
d'art métropolitains et présentera 13 programmations artistiques ainsi  
qu'un projet commun orchestré par l'artiste Maxime Rossi.

Expositions, performances, rencontres, projections, tables rondes et  
ateliers rythmeront les programmations pensées à cette occasion.  
Dans le cadre de l'Olympiade culturelle, La Métropolitaine s'inscrit  
dans la célébration des Jeux Olympiques et Paralympiques, en  
mettant en avant des œuvres artistiques en lien avec le sport, les  
valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

Quatre rendez-vous à ne pas manquer :

- Samedi 4 mai 2024 : lancement de la Métropolitaine
- Samedi 1er juin 2024 : Nuit Blanche
- Week-end du 5 juillet : 100 ans de la cérémonie d'ouverture des  
Jeux Olympiques Paris 1924
- Dimanche 15 septembre 2024 : clôture de la Métropolitaine

Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris  
sur [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)

## Actualité du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Nouveau : je donne mes articles de sports

Suite au succès des initiatives précédentes concernant les appa-  
reils électriques et le textile, le Grand-Orly Seine Bièvre a décidé  
de s'associer à Ecologic pour élargir nos collectes et inclure les  
articles de sports et de loisirs. Ces équipements seront récupé-  
rés lors de nos points de collecte, où ils seront ensuite réparés,  
redistribués ou recyclés, selon leur état et leur utilité.

Vous vous demandez quels articles sont acceptés pour dépôt ?  
La réponse est simple : vous pouvez apporter tout équipement  
utilisé dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs en plein  
air. Cela inclut non seulement les équipements eux-mêmes, mais  
également les accessoires et les consommables. Vous pouvez  
ainsi déposer vos vélos, trottinettes, équipements de plongée,  
de natation, de pêche, de camping, d'équitation, ainsi que les ra-  
quettes, ballons, équipements de protection, matériel de fitness,  
articles de chasse et de tir, et bien d'autres encore.

Les collectes auront lieu dans différentes villes du territoire. Pour  
connaître les dates et lieux de collecte, ainsi que pour obtenir  
plus d'informations sur cette initiative, vous pouvez consulter le  
site du GOSB à l'adresse suivante : [https://www.grandorlyseine-  
bievre.fr/information-transversale/actualites/nouveau-je-donne-  
mes-articles-de-sports-7784](https://www.grandorlyseine-bievre.fr/information-transversale/actualites/nouveau-je-donne-mes-articles-de-sports-7784).

Toute l'actualité du GOSB sur le site de l'Établissement  
public territorial : [www.grandorlyseinebievre.fr](http://www.grandorlyseinebievre.fr)

## Expression des élus

### Tribune de l'opposition, Mieux vivre à Ablon-sur-Seine

*Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.*

Chers Ablonaises, chers Ablonais,

Dans cette Tribune, nous souhaitons rendre un dernier  
hommage à Monsieur Robert Badinter qui nous quittait le  
9 février 2024.

Homme politique passionné et impliqué dans la vie  
de la nation, homme de convictions et de progrès, la  
République perd un grand homme qui n'a eu de cesse  
de la servir.

Sa vie entière, il la consacra à œuvrer pour une évolution  
des droits de l'homme, pour une meilleure dignité, à  
améliorer la justice, le droit et la démocratie.

Des libertés publiques et individuelles plus justes,  
étaient aussi un de ses combats.

Il aura lutté pour leur application, pour leur extension  
universelle, pour l'idéal qu'ils incarnent.

Au-delà de ses actions politiques, comme l'abolition

de la peine de mort en 1981 ou la suppression du délit  
d'homosexualité, ses combats contre le négationnisme,  
le racisme et l'antisémitisme doivent nous inspirer tout  
en nous rappelant l'histoire passée.

Incarnation de l'Humanisme, il a été passionnément  
habité par la volonté de faire triompher la Raison.  
Conscience de la République, il aura fait résonner les  
Lumières dans toutes ses réflexions, ses actes, ses  
écrits, avec un courage qui donne sa noblesse à l'action  
politique.

Son entrée au Panthéon ne serait que mérité.

Nous présentons nos sincères condoléances à Madame  
Elisabeth Badinter, à ses enfants et ses proches.

Les élus de l'opposition

Vincent, Mélissa, Cyrille

Vos Élus de l'opposition,

# Séance du jeudi 14 décembre 2024

Extrait

## Vie locale

### 2 - Dérogation au repos dominical pour l'année 2024

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ, ÉMET un avis favorable à la proposition d'accorder annuellement 12 dérogations municipales au repos dominical selon le calendrier ci-après :

- Dimanche 14 janvier 2024
- Dimanche 4 février 2024
- Dimanche 17 mars 2024
- Dimanche 28 avril 2024
- Dimanche 12 mai 2024
- Dimanche 16 juin 2024
- Dimanche 15 septembre 2024
- Dimanche 13 octobre 2024
- Dimanches 17 et 24 novembre
- Dimanches 15 et 22 décembre

SOLLICITE l'avis conforme de la Métropole du Grand Paris sur la proposition ci-dessus.

PRÉCISE que le calendrier définitif sera fixé par arrêté du Maire après avoir procédé à toutes les consultations prévues par les textes en la matière.

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris

## Environnement

### 5 - Avis sur le projet de plan de protection de l'atmosphère

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ, CONSTATE que la pollution de l'air due au décollage et à l'atterrissage des avions est subie par les Franciliens, et en particulier par les personnes installées à proximité des plateformes aéroportuaires.

DIT que le projet de PPA ne traite que de

l'accès aux plateformes aéroportuaires et des activités au sol, et occulte le mouvement des avions, pourtant responsable de la pollution de l'air à hauteur de 88% des émissions des plateformes aéroportuaires.

DEMANDE que la problématique de la pollution de l'air liée à l'aviation soit mieux prise en compte dans le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Ile-de-France 2023-2030.

DEMANDE que le projet de PPA propose des mesures concrètes pour la limitation du trafic aérien, seul levier pour réduire la pollution de l'air, conformément aux études de l'ADEME.

DEMANDE de rajouter, dans la « partie 1 », « mesure 5 » les actions suivantes :

- La limitation du trafic aérien à 200 000 mouvements pour la plateforme aéroportuaire d'Orly,
- La limitation des avions gros-porteurs à 8% du trafic global,
- L'allongement du couvre-feu.

DEMANDE qu'une procédure soit énoncée par le PPA pour mettre en œuvre la limitation du trafic aérien en cas de pics de pollution, conformément à l'article L.223-1 du code de l'Environnement.

DEMANDE que le retard pris dans la réalisation des actions du PPA 2018 soit rapidement rattrapé, à savoir les actions dites « à finaliser » : « limiter l'utilisation des APU », « favoriser l'utilisation de véhicules et d'engins de piste moins polluants afin d'en augmenter la proportion », « favoriser le roulage N-1 (ou N-2) moteur(s).

DEMANDE que les mesures « 3 : Favoriser la logistique à faibles émissions », « 7 : Renforcer les contrôles et les normes industrielles », « 8 : Réduire les émissions des chantiers » et « 9 : Réduire l'exposition des populations par un urbanisme adapté » soit complétées et précisées pour permettre d'encadrer et d'empêcher la réalisation d'un port industriel et d'un franchissement de Seine sur les rives de Vigneux-sur-Seine.

## Urbanisme

### 4 - Acquisition de la placette issue du programme immobilier « Le Rossi » sis 21-21 bis, rue du Bac

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ, ACCEPTE d'acquiescer la placette située 21-21 bis, rue du Bac pour une superficie d'environ 84 m<sup>2</sup> issue du programme de construction « Le Rossi » autorisé par le permis de construire n° PC 094 001 20W0005.

AUTORISE Monsieur le Maire à fixer le prix d'achat à 1 euro symbolique hors frais de notaires et à procéder à la signature de la vente et tous les actes liés à cette acquisition.

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater l'office notarial « Notaires 1788 Brunoy », domicilié 19, rue de la Gare à BRUNOY (91800) pour assister la commune dans cette procédure d'acquisition.

PRÉCISE que les frais notariés seront acquittés par la commune, en tant qu'acquéreur.

DIT que la dépense sera prévue au chapitre 011 du budget primitif 2024.

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la Trésorière Principale d'Orly

Les prochains Conseils municipaux auront lieu le jeudi 4 avril et le jeudi 23 mai à 20h.

Les comptes-rendus complets des Conseils sont consultables en ligne sur [www.ablon-sur-seine.fr](http://www.ablon-sur-seine.fr)



# Horaires d'ouverture

de vos bâtiments municipaux

## La Mairie d'Ablon-sur-Seine (guichet unique)

16, rue du maréchal Foch | Standard au 01 49 61 33 33.

### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi : 14h-19h (nocturne)

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

## L'Espace culturel Alain-Poher

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 45 97 53 11.

### Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-22h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-22h

Jeudi : 10h-12h30 / 14h-22h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-13h

### Pendant les vacances scolaires

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-13h

## La Médiathèque Jacques-Prévert

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 49 61 33 69.

### Horaires d'ouverture

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

### Pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-13h

# Collectes des déchets

Ordures ménagères, verre, déchets végétaux, encombrants, etc.

**La collecte des déchets est divisée en 2 secteurs :**  
secteur collectif et centre-ville / secteur pavillonnaire.

### > Secteur collectif et centre-ville :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi, mercredi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.
- **Verre** : en apport volontaire au 8 bords de collecte du verre.
- **Encombrants** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois.

### > Secteur pavillonnaire :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.

- **Verre** : en apport volontaire au 8 bornes de collecte du verre.
- **Encombrants** : sur rendez-vous au 01 78 18 22 25.
- **Déchets végétaux** : chaque lundi de mi-mars à mi-décembre.

Les sacs pour les déchets végétaux ne sont plus acceptés et ne sont plus délivrés par les Services techniques. Vous devez faire la demande auprès du Grand-Orly Seine Bièvre pour recevoir votre bac au 01 78 18 22 25.

**Les bacs, encombrants et sacs de déchets verts doivent être déposés sur la voie publique au plus tôt à 18h la veille du jour de collecte.**

## Le réseau des Déchèteries intercommunales de la RIVED :

☎ N°Vert 0805 017 026

🌐 [www.rived.fr](http://www.rived.fr)

📍 Déchèterie de Villeneuve-le-Roi  
Rue des Vœux Saint Georges  
94290 Villeneuve-le-Roi

📍 Déchèterie de Choisy-le-Roi  
133, avenue d'Alfortville  
94600 Choisy-le-Roi

📍 Déchèterie de Chevilly-Larue  
Rue du Stade  
94550 Chevilly-Larue

### Horaires :

> **En semaine (sauf jour de fermeture\*)** : 14h00 à 19h00

\**Jour de fermeture : Choisy-le-Roi (mercredi), Chevilly-Larue (mardi) et Villeneuve-le-Roi (jeudi).*

> **Samedi** : 9h30 à 13h et 14h à 19h00 / **Dimanche** : 9h30 à 13h.

**La déchèterie est fermée les jours fériés. À noter : l'accès au site est possible jusqu'à 10 minutes avant l'heure de fermeture.**

### Comment demander votre badge ?

Présentez-vous à l'agent d'accueil lors de votre premier passage avec une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de la pièce d'identité.

# Permanences gratuites

## CAUE du Val-de-Marne

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

☎ 01 49 61 33 56

📍 Sur RDV à l'Espace culturel Alain-Poher  
7, avenue Auguste-Duru  
94480 Ablon-sur-Seine

## Agence de l'énergie du CAUE

☎ 01 71 33 13 60

📍 36, rue Edmond Nocard  
94700 Maison-Alfort



## Mission locale (emploi, formation...)

☎ 01 48 84 81 26

📍 Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale de Orly / Choisy-le-Roi  
Rendez-vous donné à Espace culturel Alain-Poher 7, avenue Aguste-Duru  
94480 Ablon-sur-Seine

Une conseillère emploi formation de la Mission Locale, reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Elle vous accompagne individuellement dans votre parcours d'insertion professionnelle et sociale.

## Notaire

☎ 01 49 61 94 39

📍 Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude au 30, avenue du Maréchal Joffre, 94490 Villeneuve-le-Roi

## Avocat

☎ 01 49 61 33 33

📍 Un avocat vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois.

Les dates de permanence sont :

- Mercredi 13 mars
- Mercredi 10 avril
- Mercredi 15 mai
- Mercredi 12 juin

# Numéros d'urgences

**SAMU :** 15

**POMPIERS :** 18

**POLICE NATIONALE :** 17

## ÉLECTRICITÉ :

En cas de coupure d'électricité ne relevant pas de votre installation intérieure, contacter **ENEDIS** à ce numéro d'urgence : **09 72 67 50 94** (appel non surtaxé).

## EAU :

En cas d'urgence de fuite d'eau, contacter **VEOLIA** à ce numéro d'urgence : **09 69 36 99 18** (appel non surtaxé).

## POLICE MUNICIPALE :

**Intervention :** du lundi au dimanche de 7h à minuit au **06 71 26 31 98**.

## Poste de police municipale :

**01 45 97 04 24**  
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00, mais accueil au public entre 9h00 et 17h00. **Deux permanences hebdomadaires de la police nationale se tiennent au poste de police : le lundi de 12h à 17h et le jeudi de 9h à 14h.**

📍 56, avenue Carnot  
94290 Villeneuve-Le-Roi

# État-civil

du 12 novembre 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024

## Bienvenue à



BAÏRI Adim né le 12 novembre 2023 · DIABAGATE Thatliana née le 22 novembre 2023 · SANGIOVANNI PERONACE Téssa née le 24 novembre 2023 · ASLAN Kubra née le 26 novembre 2023 · YAHYAOUI Melya née le 11 décembre 2023 · DUBOIS Milo né le 2 janvier 2024 · TOUNKARA Assa née le 27 janvier 2024 · NAMOUN Naïm né le 29 janvier 2024 · GOMES Fatumata née le 29 janvier 2024

## Félicitations à



M. BOUACIDA Sami & Mme BERNSTEIN Flora (28 janvier 2023) · M. ROUYER Clément & Mme BEKHTI Sonia (20 janvier 2024) · M. ELFARAH Ahmed & Mme CHAOUICHE Roua (27 janvier 2024) ·

## En souvenir de



VIALTAIX Jean · BEAUDON Bernard · LAMANDA Maurice · KARUNAKARAN Aiyadurai · RETAILLEAU Jean-Michel · RECORS veuve TURANO Jeannine · FRANCHITTI Daniel · PASSARIEU veuve LE BARON Geneviève · STAINMESSE veuve SANCHEZ Micheline · LE GUEN Jeanne · KARUNAKARAN Aiyadurai · DAGORNE Francine

LA VILLE PRÉSENTE

Du  
**29** Mars au  
**7** Avril

# SALON DU MANGA

Exposition par le mangaka Jason Dilubeka  
Cinéma · atelier dessin · atelier Haiku · atelier floral Kokédama



Renseignement et réservation auprès de l'Espace culturel Alain-Poher au 01 45 97 53 11

+ d'infos sur [www.ablon-sur-seine.fr](http://www.ablon-sur-seine.fr)



**Abлон**  
SUR SEINE